

# ACTION MUNICIPALE

2020 - 2023  
Bilan de mi-mandat



# SOMMAIRE

## 4 | CADRE DE VIE

Population

La zone SENIA

La métamorphose de la RD7

La requalification de l'entrée nord de ville

Le quartier sud

Un nouveau « Cœur de ville »

La rénovation du quartier des Grands-Champs (ANRU)

La future Cité de la gastronomie

Bientôt la ligne 14

Le plan vélo

La nature en ville

La transition énergétique

## 15 | VIVRE À THIAIS

La crise sanitaire

La petite enfance

Les écoles maternelles et élémentaires

Le Conseil Municipal des Enfants

Les adolescents et jeunes adultes

Les activités de la médiathèque

Les manifestations culturelles

Le jumelage avec Einbeck

Le Club d'animation des Jeunes de Thiais

Les activités sportives

Aménagement et modernisation de nos infrastructures sportives

Social

Favoriser la mobilité des seniors

## 28 | GESTION DE LA CITÉ

La sécurité, la tranquillité publique

Les finances communales

L'action économique, emploi

Le plan numérique

L'équipement numérique des écoles

32 Trombinoscope des élus siégeant dans l'exécutif

34 Tribunes

Supplément à Thiais magazine  
Impression à 16 000 exemplaires  
FEM Offset/Choisy-le-Roi  
Décembre 2023

 **IMPRIM'VERT\***  
Imprimé sur papier écologique

Hôtel de ville - BP 141  
94321 Thiais cedex  
Tél. 01 48 92 42 42  
[www.ville-thiais.fr](http://www.ville-thiais.fr)  
[contact@ville-thiais.fr](mailto:contact@ville-thiais.fr)



app thiais



ville-thiais.fr



villedethiais



villedethiais



**Richard Dell'Agnola**

*Maire de Thiais*

*Vice-Président de la  
Métropole du Grand Paris*

Voilà un peu plus de trois ans, vous avez accordé votre confiance à la liste « Ensemble pour Thiais » que j'avais l'honneur de conduire.

Ces élections municipales, au mois de mars 2020, se déroulaient dans un contexte particulier marqué par les débuts d'une crise sanitaire sans précédent depuis plus d'un siècle.

Aussi, les premiers mois qui suivirent l'installation du conseil municipal nous ont obligés à mettre en place, dans l'urgence, toute une série de dispositifs pour adapter notre quotidien aux conséquences de la pandémie, notamment pour nos écoliers, nos seniors et les personnes les plus vulnérables.

La crise passée, la vie a repris ses droits et l'action municipale a pu se poursuivre pour relancer l'organisation de manifestations culturelles et sportives interrompues pendant deux ans et pour mener à bien des projets d'envergure.

C'est ainsi que le quartier Hélène Muller a connu une transformation d'ampleur avec l'arrivée de nouveaux commerces, que le Palais Omnisports est rénové par tranches et qu'un nouveau « Cœur de ville » est sorti de terre avec la reconstruction du centre de loisirs Jules Ferry, la réhabilitation du gymnase d'Oriola et l'aménagement d'une halte-garderie et d'une crèche. Parallèlement, a été lancée l'application numérique qui a déjà permis de faciliter, dans différents secteurs, les démarches effectuées par les Thiaisien(ne)s.

Au-delà de ces divers aspects, l'embellissement de notre ville reste l'une de nos priorités avec l'adoption de la Charte de l'arbre, la création d'un jardin permacole dans le parc André Malraux et la naissance du plan vélo.

Cet agréable cadre de vie s'accompagne de mesures importantes pour assurer la sécurité et la tranquillité des habitants de notre commune. L'ajout, ces trois dernières années, de caméras de vidéoprotection participe à la baisse sensible de la délinquance, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir dans le climat anxiogène que nous connaissons.

Malgré une conjoncture économique incertaine et la diminution des dotations de l'État, notre municipalité continue de conduire une politique d'investissement à la fois ambitieuse et responsable. Ambitieuse pour l'avenir de notre ville dans son développement et sa vitalité. Responsable avec des impôts locaux parmi les plus bas du département et un taux d'endettement en forte diminution.

Avec l'équipe dynamique, impliquée et quotidiennement mobilisée qui m'entoure, nous allons continuer à maintenir le cap, pour cette deuxième moitié de mandat qui s'ouvre devant nous, de placer nos compétences et notre énergie au service des Thiaisien(ne)s pour la réussite de nos futurs projets.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

**Richard Dell'Agnola**

*Maire de Thiais  
Vice-Président de la Métropole du Grand Paris*

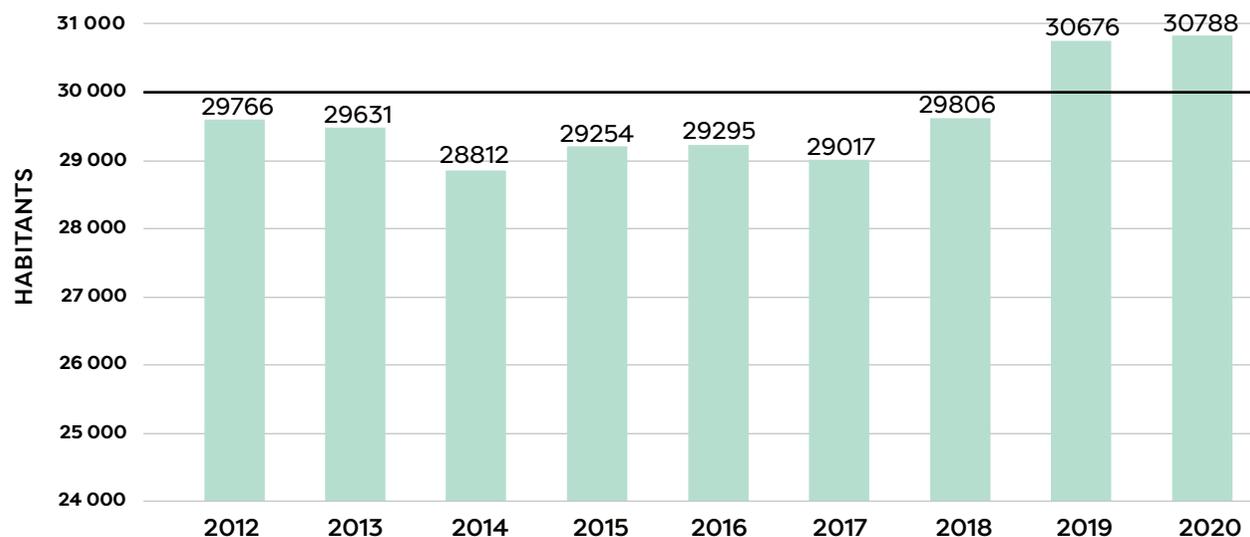
# CADRE DE VIE

## Population

En dix ans, la population thiaisienne a légèrement augmenté.

D'après les chiffres de l'INSEE, notre commune compte 30 788 habitants au dernier recensement, alors qu'elle en comptait 29 766 en 2012.

**Ces chiffres confirment le choix de l'équipe municipale d'une mutation douce et qualitative de la ville, grâce à une maîtrise de la construction de logements avec des bâtiments dont l'architecture harmonieuse s'inscrit dans l'environnement urbain.**



Les données annuelles fixent la population totale trois ans auparavant. Ainsi, les chiffres publiés en 2023 correspondent dans le tableau à la population en 2020.

# La zone SENIA

L'ambitieuse opération de transformation de la zone SENIA est entrée dans une nouvelle phase depuis le lancement symbolique des travaux, le 8 juin 2023.

La ZAC Thiais-Orly et Linkcity, lauréat du concours « *Inventons la Métropole du Grand Paris* », participent à un même objectif de développement d'un nouveau bassin de vie en remplacement des vieux entrepôts de la zone SENIA, autour de la future ligne de métro 14.

**La Scène digitale, véritable phare du projet, sera un équipement d'envergure nationale, voire internationale, qui deviendra un temple du e-sport mais également le porteur d'un écosystème dédié au jeu virtuel et à l'environnement numérique.**

Le territoire thiaisien accueillera aussi des résidences étudiantes et intergénérationnelles, des résidences pour personnes âgées, un foyer jeunes actifs, un foyer d'aide médicalisée, autour de commerces, d'hôtels, de nouveaux services à la personne, d'un gymnase, d'une antenne des services municipaux, de deux écoles, ou encore d'un collège intercommunal construit par le Conseil départemental, et même d'un lycée construit par le Conseil Régional d'Île-de-France.

Ce cadre de vie sera encore embelli par l'aménagement de deux parcs, auxquels s'ajouteront de nombreux squares et placettes arborés, et plus d'un millier d'arbres supplémentaires qui constitueront autant d'îlots de fraîcheur nécessaires au développement de la ville de demain.





## La métamorphose de la RD7

Le long de l'ancienne Nationale 7, la Ville et le Département ont guidé de nombreux projets de mutation urbaine : à la fois **pour faciliter l'accès aux équipements publics existants, intégrer les réseaux de transport (bus, tramway, gares du métro de la ligne 14 à proximité immédiate de Thiais)** que pour faire sortir de terre des constructions, à l'écriture architecturale soignée, avec commerces en pied d'immeubles. Ainsi, l'ancien foyer ADEF a été requalifié et une résidence étudiante verra bientôt le jour, tout comme une nouvelle offre de logements sociaux et en accession à la propriété. Depuis la fin de l'année 2022, l'allée piétonne monumentale Marguerite Yourcenar, permettant de relier l'avenue de Fontainebleau au groupe scolaire Charles Péguy, fait désormais la joie des utilisateurs résidants le long de la RD7 et leur facilite cet accès.

## La requalification de l'entrée nord de ville

À l'extrémité nord de son territoire, la municipalité accompagne une opération majeure de requalification de son entrée de ville, qui sera un marqueur fort de l'ambition communale. **Constructions mixtes, commerces en pied d'immeubles et un parc urbain public de près d'un hectare** constitueront un nouveau maillon de la trame verte qui se dessine autour des nombreux équipements déjà existants (parcs et stades thiaisais, cimetière parisien...) ou de ceux projetés (parcs du SENIA) et au pied du tramway qui dessert la ligne 7 du métro et la ligne 14 à partir de 2024.



# Le quartier sud

**Le quartier Hélène Muller a connu une transformation d'ampleur avec l'arrivée de nouveaux commerces** : boulangerie, pharmacie, surface commerciale et l'ouverture d'un cabinet médical.

Par ailleurs, à la suite de la visite effectuée par le Président du Conseil Départemental, Olivier Capitanio, **le Bois Grignon**, cet espace boisé d'une superficie de 25 000 m<sup>2</sup> environ situé sur les territoires des communes d'Orly et de Thiais, est protégé dans le Schéma Directeur de la Région Île-de-France.

L'Espace Municipal Grignon permet aux associations d'offrir une multitude d'activités aux Thiaisais : répétitions de théâtre, cours de l'Office Municipal des Sports, lecture et formations BAFA. Un city stade a été inauguré, permettant diverses pratiques en accès libre comme le football, le basket-ball, le handball, le tennis, le badminton ou le hockey, grâce à son revêtement synthétique.

Avec une extension de leurs locaux, les services de **la Police municipale** se sont installés sur le site de l'ancienne Poste.





## Un nouveau « Cœur de ville »

Le projet « Cœur de ville » s'inscrit dans une démarche globale visant à améliorer la vie quotidienne des Thiaisais.

**À la fin de l'année 2018, le lancement des travaux de reconstruction du centre de loisirs Jules Ferry** a marqué une étape importante dans cet aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire.

Après le centre de loisirs Jules Ferry, **le gymnase d'Oriola a fait l'objet d'une réhabilitation en 2021, accompagnée de l'aménagement d'un parvis arboré à l'angle des rues Paul Vaillant-Couturier et Gabriel Péri.**

Cette opération a créé des logements qui répondent aux exigences d'une urbanisation de qualité, à échelle humaine et maîtrisée, dans le prolongement de ceux déjà existants. En 2024, la rue Jean Jupillat fera aussi l'objet d'une requalification avec de multiples plantations.

Des aménagements de voirie (parvis, stationnements) permettront de favoriser les circulations douces traitées en harmonie avec celles réalisées place du marché. De même, la réalisation d'une sente piétonne végétalisée entre la rue Paul Vaillant-Couturier et le parc Jean Mermoz, lequel connaîtra un réaménagement.

Avec l'aménagement du « Cœur de ville », **halte-garderie et crèche** viendront utilement compléter le centre-ville et participer à l'émergence d'un pôle tourné vers la jeunesse et la petite-enfance. Ces nouvelles structures présenteront l'avantage d'offrir à la fois des places supplémentaires sur la ville, par rapport à ce que proposait la halte-garderie du parc de l'Europe, mais également de proposer aux familles, au sein d'un même équipement, l'accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou à temps partiel, dans des locaux neufs et totalement fonctionnels.

# La rénovation du quartier des Grands-Champs (ANRU)

Le réaménagement urbain du quartier des Grands-Champs est un chantier de grande envergure qui vise à améliorer le quotidien des habitants et d'ouvrir le quartier au reste de la ville.

Il aura fallu près d'une dizaine d'années de travaux et plus de 130 millions d'euros cumulés pour que cette cité des années 60 couvrant une superficie de onze hectares opère sa transformation.

**Tout en reconstruisant les logements sociaux, la municipalité a fait le choix de faire édifier** des maisons de ville et des immeubles de faible hauteur et de belle qualité architecturale, auxquels s'ajoutent la création de l'ensemble scolaire Romain Gary, d'un gymnase, de la halte-garderie Roland Blanche et de nouveaux commerces. **Un espace paysager sera prochainement aménagé** au-dessus de l'autoroute avec un accès permettant à La Navette municipale de traverser le quartier pour rejoindre la ligne 7 du tramway en passant par le cimetière parisien.

**En 2023, une quinzaine de caméras de vidéoprotection y a été installée.**

La municipalité a consacré un budget ambitieux à ce programme de mixité sociale pour que ce quartier populaire connaisse un changement profond et réponde aux aspirations des habitants. En termes de propreté urbaine, et à la suite d'une intervention du maire Richard Dell'Agnola et de Katarina Hamada-Larkey, Adjointe en charge de l'environnement et des nuisances, auprès de la société Immobilière 3F, les bacs chargés d'accueillir les ordures ménagères seront enfouis.





# La future Cité de la gastronomie

La Cité de la gastronomie ouvrira ses portes en 2027. Bâti sur sept hectares de terrain, entre le Marché International de Rungis (MIN), plus grand marché de produits frais au monde, et le centre commercial Belle-Épine, ce projet symbolise ainsi l'union entre les professionnels représentés par le MIN et le public. La passerelle rénovée et prolongée établira la connexion entre la cité et le centre commercial.

**La future cité sera facilement accessible en transports en communs,** notamment grâce au prolongement de la ligne de métro 14 vers le sud en 2024 et à la ligne 7 du tramway. S'y ajoutera un accès direct depuis les autoroutes A6 et A86.

Portée par le partenariat entre l'État, le Conseil Régional d'Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, le Conseil Départemental du Val-de-Marne, l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, les communes de Paris, Chevilly-Larue, Rungis et Thiais, cette cité de la gastronomie, divisée en cinq espaces, valorisera une alimentation durable, saine et de bonne qualité, et une gastronomie responsable, soucieuse de préserver notre impact environnemental. L'éducation au bien manger et la transmission des savoir-faire feront partie intégrante de ses missions.

# Bientôt la ligne 14

En 2024, juste avant le lancement des Jeux olympiques de Paris, **le prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à Orly** sera ouvert au public. Cette ligne permettra de réduire significativement la durée du trajet vers Paris, vers l'aéroport d'Orly, mais aussi vers le reste du département grâce aux correspondances avec la ligne 15, le tramway, les RER, le TVM. Après la création de la ligne 7 du tramway, puis de la ligne 9, cette arrivée du métro va contribuer à accompagner et à accélérer le développement du pôle d'Orly-Rungis, premier pôle du sud francilien, et à favoriser son accès pour les habitants.

Sur le territoire de la commune de Thiais, deux arrêts sont prévus : l'un à proximité du centre commercial régional Belle-Épine et la station « Thiais Orly ». Cette **nouvelle gare de métro de la ligne 14 Thiais-Orly, adossée à la station existante Pont-de-Rungis du RER C, permettra une interconnexion efficace qui sera amplifiée par la création, en 2032 selon l'annonce de la SNCF, d'une gare TGV dans la zone SENIA. Tel sera l'aboutissement d'un long travail qui aura duré des années pour qu'enfin l'aéroport d'Orly soit desservi par le métro et par le train.**

Parallèlement, et en lien avec Île-de-France Mobilités, la ligne de bus 183 a été créée afin de relier la future gare de métro *Thiais-Orly* à la place des trois communes, avec une connexion à la ligne 9 du tramway, et se terminer à la gare des Ardoines du RER C. Un aménagement urbain a également été réalisé le long de la ligne 9 du tramway, laquelle s'étend de la Porte de Choisy, à Paris, jusqu'à Orly et permet aussi de relier le quartier de la Porte d'Allia au centre-ville de Thiais.



# Le plan vélo

**Le Plan vélo** se dessine avec un premier aménagement de pistes cyclables dans le secteur sud de la ville, dans la rue du Pavé de Grignon et la rue Simone Veil. D'autres réunions publiques seront organisées avec Sébastien Curlier-Andrade, Adjoint en charge des nouvelles mobilités et des transports, pour la mise en place du plan vélo dans les autres quartiers.

Par ailleurs, le Conseil municipal a voté **un dispositif de subventionnement** pour encourager les Thiaisais à se déplacer en vélo à assistance électrique. Le but est de favoriser et de développer les transports doux sur le territoire communal. Le montant de la subvention a été fixé à 25 % du prix d'achat TTC du vélo à assistance électrique, dans la limite de 200 € par matériel neuf acheté par foyer. L'attribution de la subvention municipale est subordonnée à la conclusion d'une convention entre la Ville et chaque bénéficiaire. Plus de 300 personnes en ont profité jusqu'à présent.

Depuis 2020, des zones de stationnement réservées aux vélos ont été réalisées aux abords des équipements publics, tels que les écoles et l'hôtel de ville. Ils seront renforcés dans les prochaines années. De même, après les travaux réalisés dans la rue Paul Vaillant-Couturier, ont été tracées au sol des voies sous forme de chaucidou permettant le partage de l'espace public entre véhicules et mobilités douces (vélo ou trottinettes).

**Dans le cadre du programme national d'apprentissage du vélo *Savoir Rouler à Vélo (SRAV)*** qui s'adresse aux enfants âgés entre six et onze ans, cinquante-six élèves scolarisés dans les écoles Antoine de Saint-Exupéry et Robert Schuman ont bénéficié, deux fois par semaine, du 6 mai au 7 juillet 2023, de ce dispositif. Ces heures de pratique, encadrées par deux animateurs périscolaire et un éducateur sportif, ont permis aux enfants d'assimiler les compétences nécessaires pour l'apprentissage et la pratique du vélo en vue d'acquérir une réelle autonomie en circulant sur la voie publique.



# La nature en ville

En 2022, **la Charte de l'arbre** a été adoptée par le Conseil municipal. Les espaces verts couvrent aujourd'hui près de 26 % de la commune de Thiais. Au sein de ces espaces et dans ses rues, la ville bénéficie de nombreux arbres. Cette précieuse canopée dont la connaissance, la protection, la gestion et le développement sont d'intérêt général sera sans cesse enrichie. Santé publique, lutte contre le réchauffement climatique et ses effets, biodiversité... Les arbres sont au cœur des enjeux de développement durable du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est la raison pour laquelle notre ville s'est dotée de cette Charte de l'arbre, laquelle s'articule autour des axes du partage des connaissances sur les arbres, de la gestion du parc arboré et de sa mise en valeur.

En lien avec le Conseil Départemental, plus de 300 arbres seront plantés sur le territoire de la commune d'ici la fin de la mandature, en 2026. Ils s'ajouteront aux 10 000 arbres déjà recensés dans notre ville.

Après la création d'un jardin permacole, **le parc André Malraux poursuit sa réhabilitation**. C'est ce qui a valu à Thiais de recevoir une subvention d'un montant de 455 000 € par la Métropole du Grand Paris, en plus de se voir décerner le prix Nature 2050.

La Ville a également lancé une réflexion sur le choix de végétalisation des plates-bandes avec la mise en place d'une carte florale selon les saisons.

Depuis 2020, à l'issue des fêtes de fin d'année, la municipalité invite les Thiaisais à déposer leur sapin de Noël usagé sur l'un des multiples points d'apport à travers la ville. Ainsi récupérés, ils sont broyés et les granulés obtenus utilisés par le service municipal des espaces verts.



# La transition énergétique

Aussi bien dans les bâtiments que sur la voirie, l'éclairage LED se multiplie. Il en est de même à l'école Charles Péguy et au Palais Omnisports où des travaux ont été effectués pour mettre en place **des chaufferies à économie d'énergie**. La municipalité s'est lancée depuis longtemps dans le **développement du chauffage urbain par géothermie**. Aujourd'hui, c'est presque 5 000 le nombre équivalent-logements raccordés au réseau de chaleur à Thiais, dont l'ensemble des locaux de l'hôtel de ville et des services techniques.

Trois bornes de recharge pour les véhicules électriques ont été installées à côté de la piscine, du Palais Omnisports et dans l'avenue Roosevelt.



## La crise sanitaire

Pendant la crise sanitaire, les trois haltes garderies ont dû être fermées. Le personnel a été redéployé pour assurer l'accueil des enfants des familles prioritaires à l'école maternelle Romain-Gary. De même, la crèche familiale a maintenu l'accueil individuel des Assistantes Maternelles Agréées (AMA). La crèche Victor-Hugo, quant à elle, est restée ouverte pour les enfants du personnel dit prioritaire inscrits ou non sur la structure, thiaisien ou non.

Lors de la période de confinement, en 2020, **les enfants des personnels prioritaires ont été accueillis au sein des écoles Romain Gary maternelle et élémentaire, sept jours sur sept.** Un enseignement fut dispensé par des professeurs de l'Éducation Nationale les jours scolaires de la première semaine, puis le relais fut assuré par les animateurs municipaux et des agents de la petite enfance les deux semaines suivantes, correspondant aux vacances de printemps.

Les activités sportives proposées par les éducateurs du service des sports, suite au déploiement du personnel dans les écoles en raison du contexte sanitaire, ont remporté un vif succès.

**Pendant la crise sanitaire, les Thiaisien n'ont pu profiter pleinement des équipements sportifs. Aussi, pour leur permettre de poursuivre une activité physique et ludique, les prestations proposées ont dû être adaptées, voire réinventées, afin de garantir la sécurité des participants et des encadrants au regard des normes sanitaires qui s'imposaient. Cette offre nouvelle a rencontré son public. Des équipements sportifs nouveaux ont été installés dans l'espace public.**





Durant la crise sanitaire, certains des traditionnels événements organisés par la Ville se sont déroulés virtuellement. Ainsi, en remplacement du « Village de Noël » 2020, un site appelé « e-village de Noël » a vu le jour sur internet en donnant la possibilité aux exposants venant habituellement proposer leurs produits de les vendre en « click and collect ». Un site internet « Fête de la musique » a été créé pour donner sa chance à des artistes ou groupes amateurs de se faire entendre dans des compositions de leur choix. De même, grâce au site internet *Thiais fête les mots.com*, des événements ont pu être proposés avec des vidéos d'un spectacle de la Tribu du verbe, la prestation de musiciens de l'Académie des arts et celle de la chorale du lycée Guillaume Apollinaire.

Lors de la crise sanitaire, le Club d'Animation des Jeunes de Thiais (CAJT) a lancé le projet du Club de lecture et d'écriture destiné aux élèves de CP en difficulté d'apprentissage, de même qu'il a pris l'initiative de manifester son soutien à travers **la réalisation de cartes de vœux par des enfants destinées aux** personnes âgées dans les Ehpad et aux enfants hospitalisés dans les établissements du Val-de-Marne et de la région Île-de-France.

Durant les périodes de confinement liées à la crise sanitaire, **l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a assuré plus de 2 000 appels téléphoniques** concernant plusieurs thématiques : portage de repas, orientation Espace Départemental des Solidarités, évaluation des droits, orientation vers des associations d'aide alimentaire, Centre Médico-Psychologique...

Au plus fort de la crise : les personnes les plus vulnérables ont été appelées quotidiennement.

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 100 000 euros a été accordée par la Ville de Thiais pour l'année 2020 en vue de couvrir les besoins exacerbés par la crise sanitaire mais également ceux générés par les « accidents de la vie ».

Dans le contexte de la crise sanitaire qui a fragilisé encore plus des personnes déjà précaires, le CAJT, avec l'aide de son partenaire Carrefour Belle-Épine, a offert **la possibilité aux Thiaisien les plus démunis de bénéficier d'un colis alimentaire.** Le projet a été lancé pour les samedis après-midi de février et mars 2021, en partenariat avec le CCAS de la Ville pour relayer l'information auprès des personnes concernées. Près de 400 familles se sont vues distribuer des produits de première nécessité comme des légumes, des fruits, de la viande, du poisson, mais aussi des produits pour bébés et enfants, d'hygiène... À l'occasion de cet événement, de nombreux Thiaisien se sont mobilisés pour participer aux distributions et pour adresser des dons spontanés de vêtements ou de jouets pour les enfants. Cette action a permis de rassembler tous les Thiaisien autour d'une action de solidarité en pleine période de crise sanitaire.

# La petite enfance

## À Thiais, un large éventail de services est proposé à la petite enfance :

crèche collective, crèche familiale, haltes garderies, micro-crèches, un relais d'assistantes maternelles (RAM). Un système de badge pour les parents d'enfants inscrits en crèche commence à être déployé, à la fois pour faciliter le suivi de la présence des enfants et aussi afin d'assurer un meilleur lien avec les familles. L'ambition de la Ville et de Chantal Germain, Adjointe en charge de la petite enfance, a toujours été d'améliorer les conditions d'accueil des tout-petits.

En mars 2022, **deux micro-crèches de dix places chacune ont ouvert leurs portes** : *Payane* (rue des 15 arpens), et *Bulle de crèche* (rue Louis-Duperrey).

**La crèche multi-accueil située rue Paul Vaillant-Couturier**, qui sera inaugurée en janvier 2024, accueillera vingt-quatre berceaux.

La mairie de Thiais a également créé cinq emplois d'apprentis au tableau des effectifs de la ville, dont deux affectés au secteur Petite Enfance. Les jeunes alternants préparent le diplôme d'auxiliaire de puériculture. Sans oublier les formations baby-sitting proposées aux jeunes Thiaisais.





# Les écoles maternelles et élémentaires

À la rentrée 2021, **un dispositif gratuit de soutien scolaire en ligne** a été mis en place. Ce service, *Prof express*, offert par la Ville à toutes les familles thiaisiennes, permet aux élèves, de la classe de CP jusqu'à celle de terminale, de bénéficier d'un accompagnement éducatif. Sur cette plateforme accessible de manière illimitée, sont proposés des services comme l'aide aux devoirs, l'accès à des ressources pédagogiques numériques (fiches, exercices, bibliothèque...), la mise à disposition de fiches de révisions, ainsi qu'une aide à l'orientation et à la recherche de documentation. En 2022-2023, il y a eu plus de 900 élèves inscrits.

Le travail mené par Virginie Leurin-Marcheix, Adjointe chargée de l'enfance - enseignement, a également permis au **dispositif Coup de pouce en faveur des élèves de classes de CP de se poursuivre et d'apporter une aide précieuse aux enfants dans le cadre de leur scolarité. Thiais est l'une des quatre villes sur les quarante-sept que compte le Val-de-Marne à avoir maintenu ce dispositif. En 2022, un troisième club a été créé.** Autour de deux coordinateurs, de sept animateurs et de quatre enseignants, les quinze élèves inscrits perfectionnent, avec la participation de leurs parents, leur apprentissage du langage, de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Tous programmes confondus, il a été constaté de nettes améliorations sur les compétences des enfants en termes de confiance en soi, d'esprit de groupe, de capacité d'attention, de capacité à lire et à écrire, de motivation scolaire, d'aisance et de progression scolaire.

La municipalité a souhaité pérenniser les activités sportives proposées pendant la crise sanitaire et d'accroître le nombre de ces ateliers éducatifs variés. Adaptés à chaque tranche d'âge, ils sont dispensés à tous les élèves, du CP au CM2, soit près de 2 000 enfants.

En 2021, la ville a rejoint **le Dispositif d'Education Musicale et Orchestral à vocation Sociale (DEMOS)**, lequel permet aux élèves des classes de CP, CE1 et CE2 de l'école élémentaire Romain Gary de découvrir et d'apprendre la musique au contact de pédagogues d'excellence et dans le cadre d'une formation orchestrale. La participation de la Ville de Thiais à ce projet piloté par la Philharmonie de Paris s'inscrit dans la volonté de la municipalité d'offrir au plus grand nombre - et en premier lieu à celles et ceux qui n'en bénéficient pas naturellement - un accès privilégié au capital culturel. La municipalité s'est engagée pour trois ans (2021-2024) dans cette action citoyenne qui, par la pratique collective de la musique, produit des résultats extrêmement positifs.



# Le Conseil Municipal des Enfants

À Thiais, l'animation d'un Conseil Municipal des Enfants (CME) répond à la volonté de la municipalité de permettre l'expression pleine et active de la démocratie locale et de la citoyenneté. **Un conseiller par classe de CM1 et CM2 est élu par ses condisciples pour un mandat d'un an. Les élus du CME élisent ensuite le ou la « maire-enfant ».**

Le CME se donne pour mission de collecter les idées et initiatives des enfants pour participer activement à la vie quotidienne de leur ville. C'est un lieu de discussion, de réflexion, de propositions et d'actions pour les jeunes Thiaisien(ne)s. Dans le cadre de ce mandat, l'activité du CME est organisée autour du travail en commissions se réunissant deux fois par mois et de trois réunions plénières annuelles.

**Parmi les actions entreprises, les élus du CME ont, notamment, visité le Conseil départemental du Val-de-Marne et le Sénat, effectué une visite d'une journée à Colombey-les-Deux-Églises, inauguré dans le parc « les Terrasses du soleil » une boîte à insectes et, dans le parc André Malraux, une nouvelle boîte à livres fabriquée par la SEGPA du collège Paul Klee, en plus de participer aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre.**





# Les adolescents et jeunes adultes

La municipalité s'investit pour accompagner des jeunes en recherche d'un stage de 3<sup>e</sup>, avec **la mise en place d'ateliers CV et lettre de motivation au Point Information Jeunesse (PIJ)**, l'organisation de permanences dans les collèges de la ville chaque jeudi de 15h30 à 17 heures, la programmation d'ateliers « rédaction du rapport de stage » et « préparation à l'oral » au collège et au PIJ.

**Le PIJ a adhéré aussi, en 2021, à l'opération « SOS Rentrée »** mise en place par le Conseil Départemental en partenariat avec le Conseil Régional d'Île-de-France. Ce dispositif permet de soutenir les collégiens, lycéens, apprentis et étudiants thiaisiers sans affectation scolaire ou dont l'affectation ne les satisfait pas, dans leurs démarches administratives. Le PIJ accompagne ces jeunes Thiaisiers dans l'élaboration de leur dossier.

La municipalité a également lancé une formation de cinq jours au printemps et à l'automne 2021 pour **sensibiliser les jeunes de plus de seize ans à la pratique de la garde d'enfant occasionnelle**. Des ateliers comme le nursing ou de mise en situation diverses et variées, inspirées de leur quotidien de professionnelles, sont proposés. Ce tutorat débouche sur une mise en relation avec des familles qui recherchent des baby-sitters lors du forum des activités thiaisiennes.

Les formations BAFA ont été proposées à l'Espace municipal Grignon. En outre, **depuis 2021, la Ville récompense les bacheliers obtenant une mention « bien » et « très bien »** en leur accordant une bourse au mérite. Cette bourse est destinée à valoriser l'investissement personnel des bacheliers résidents thiaisiers quelle que soit la localisation géographique de leur établissement scolaire. Le montant de ce dispositif s'élève à 150 euros pour une mention « très bien » et à 100 euros pour une mention « bien ». Près de 200 bacheliers en ont bénéficié jusqu'à présent.



# Les activités de la médiathèque

La médiathèque s'est enrichie d'un mobilier adapté pour les tout-petits, pour les albums, pour le fond bandes dessinées adultes et d'un coin lecture pour les adolescents.

Parallèlement, la médiathèque s'est dotée d'une nouvelle borne automatique à l'espace jeunesse, d'une nouvelle salle de projection et d'un dispositif de comptage des passages. En outre, des lettres de réservations sont désormais envoyées par SMS.

La médiathèque a également mis en place **un programme riche avec des intervenants extérieurs** : qu'il s'agisse de spectacles, d'ateliers numériques et de deux expositions chaque année, mais aussi des ateliers philo créatifs pour les enfants tous les mois, des rencontres avec auteurs tous les deux mois, des conférences et un spectacle pour les enfants tous les deux mois. Un samedi par mois, sont organisés trois séances de contes pour les enfants, un club lecture adulte, un café philo pour les adultes et un jeu du loup garou pour toute la famille. Tous les deux mois, se déroulent également les **« Rencontres poétiques thiaisiennes »**.

**En 2020, ont été lancées les actions « hors les murs » qui amènent la médiathèque à aller vers les lecteurs.** Une fois par mois, le jeudi matin, durant une heure, la lectrice met à disposition toujours les mêmes livres qu'elle apporte de la médiathèque à la crèche Victor Hugo, et qu'elle lit à la demande des enfants. Avec une expérience très concluante qui a débuté à la fin de l'année 2020 à la crèche Victor Hugo, le projet, à l'initiative de la médiathèque, a été étendu aux haltes garderies.

Depuis 2023, l'abonnement annuel de la médiathèque est devenu gratuit pour les thiaisiens de moins de vingt-cinq ans.





# Les manifestations culturelles

Depuis 2019, l'augmentation de l'offre culturelle de la médiathèque et sa participation à des manifestations nationales organisées par le Centre National du Livre, permettent à notre collectivité de se voir décerner **des chèques lire**. La Ville souhaite rendre accessible ces chèques aux associations dont l'objet social contribue à lutter contre les inégalités d'accès à la lecture en favorisant l'appropriation des œuvres au plus tôt dans la vie de l'enfant.

Chaque année, **le festival « Thiais fête les mots »**, consacré à un grand auteur français (Georges Brassens, Charles Baudelaire, Molière...) ou à un thème littéraire, est ponctué par de nombreuses animations menées sous l'impulsion de Nicolas Tryzna, Adjoint chargé de la jeunesse.

En 2021, a été initiée **« la nuit blanche »** avec un parcours artistique à travers Thiais ponctué de différentes animations.

Lors des périodes estivales 2022 et 2023, au parc de l'Europe, au parc Cluny et à l'Espace municipal Grignon, les plus jeunes ont pu profiter de structures gonflables, mais également des animations conduites par les animateurs du service des sports, sans oublier un stand de maquillage, des jeux de société géants, et, pour la première fois en 2023, des ateliers de Esport ainsi qu'un grand tournoi au Palais Omnisports de Thiais afin de préparer l'arrivée de la Scène Digitale. Durant ces deux étés, ces animations ont touché plus de 10 000 personnes.

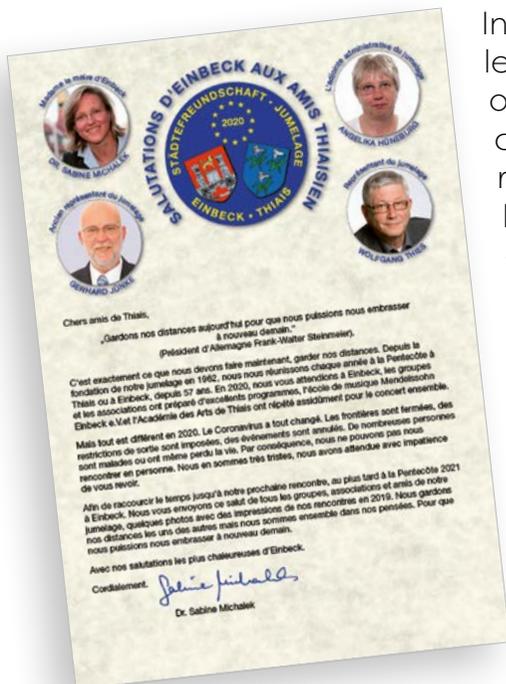
**Des escape game numériques** en famille ont également été proposés à Pâques et Halloween : 700 personnes se sont inscrites. Ces prestations étant un avant-goût de la future Scène Digitale.

En 2022, a également été créé **l'évènement Du garage au café-théâtre** qui donne sa chance aux nouveaux talents après casting. Le premier candidat a pu bénéficier pour un soir du café-théâtre pour son spectacle d'hypnose et le deuxième du parc de l'Europe pour une soirée dansante qu'il a animée en tant que DJ.

En marge de l'habituel concours de décorations et d'illuminations de Noël, auquel chacun peut participer à titre individuel ou en famille, il a été lancé, auprès des jeunes Thiaisais des écoles maternelles et primaires, **un concours de rédaction de lettres au Père Noël**.



# Le jumelage avec Einbeck



Interrompues pendant deux années en raison de la crise sanitaire, les échanges entre la délégation Thiais et Einbeck, en Allemagne, ont pu reprendre en 2022. C'est cette même année qu'a été célébré **le 60<sup>e</sup> anniversaire de ce jumelage**. Chaque année, des rencontres ont lieu au moment du carnaval, de la Pentecôte, de la fête du jardinier amateur, de la fête de la Chouette (à Einbeck) et lors d'échanges scolaires entre les collèges. Un lien d'amitié très fort unit ainsi nos deux villes et nous mettons tout en œuvre avec Dany Beucher, Adjoint en charge des fêtes, cérémonies et du jumelage, pour le faire perdurer.



## Le Club d'Animation des Jeunes de Thiais

En 2021, **le CAJT a lancé l'idée du projet ShowlidariThiais, un rendez-vous solidaire qui consisterait à faire émerger des talents de l'humour**. Après un appel à candidatures pour lequel une quarantaine d'artistes humoristes ont envoyé leurs vidéos de sketches, trois talents de l'humour se sont produits en première partie du spectacle de l'humoriste Booder. Grâce au soutien de ses partenaires et à des bénévoles prenant part à l'organisation de la soirée, ce projet a connu un véritable succès ! Le 9 juin 2022, le théâtre municipal René Panhard était comble et, à cette occasion, 1 100 € ont été récoltés pour l'association thiaisienne *Le monde d'Adriano* qui œuvre en faveur des enfants qui manifestent des troubles autistiques.

Après l'interruption liée à l'épisode de la Covid, la salle municipale de la Saussaie a accueilli, en 2022 et 2023 le **Bal des élèves de 3<sup>e</sup>**, très apprécié des jeunes depuis sa première édition en 2019. Plus de 200 jeunes issus des trois collèges de Thiais ont pu célébrer ensemble, dans la bonne humeur, la fin de leur dernière année scolaire au collège.





# Les activités sportives

Équitation ■ Gym relax et méditation ■ Pilates ■ Stretching ■ Sophrologie ■ Yoga ■ Body barre ■ Cuisses Abdos Fessiers ■ Gym Douce ■ Gym Détente ■ Gym Forme ■ Biking (vélo en salle) ■ Cardio Boxe ■ Circuit Training ■ Fitness ■ Danse ■ Tennis de Table ■ Badminton ■ Cyclisme ■ Cyclotourisme VTT ■ Boxe anglaise ■ Boxe française ■ Judo, Ju-jitsu ■ Karaté ■ Basket-ball ■ Baseball ■ Softball ■ Golf ■ Tirs (carabine, pistolet...) ■ 8 disciplines aquatiques ■ Rugby ■ Tennis ■ Athlétisme ■ Football ■ Football féminin ■ Handball ■ Pétanque ■ Randonnée ■ Aviron ■ Bowling ■ Plongée

Depuis 2020, **les activités sportives sur le temps scolaires ont été développées** : natation et activités physiques sportives et artistiques encadrées par des éducateurs sportifs titulaires, mais également initiation au tennis et au rugby par le biais des clubs locaux.

En 2022, **le programme Sport'Thiais Vous Bien à l'école a été lancé**. Forte de l'expertise de terrain réalisée ces dernières années, la municipalité a décidé de mettre en place, dans les écoles primaires, des cycles d'activités sportives : course d'orientation, endurance, jeux d'athlétisme, gymniques, collectifs, d'opposition ou de cirque. Les séances d'une heure sont dispensées pour les élèves des classes du CP au CM2, par cycle de six séances ponctués de temps forts tout au long de l'année, en lien avec l'actualité thiaïenne, comme la Corrida, les Internationaux de Gymnastique Rythmique et Thiais T'es Sport.

La richesse et la diversité des activités sportives ont conduit la ville de Thiais **à recevoir le label Terre de Jeux 2024** en vue des Jeux olympiques de l'année prochaine.

Chaque année, les Thiaisien(ne)s sont invités à prendre part à de multiples rendez-vous sportifs : Forum de activités thiaïennes - Festival gaming E-sport - Kinder athlé et Meeting d'athlétisme outdoor - Soirée Jeux - Soirée Zen (animation piscine) - Randonnée et animation sportive « le Goût de l'effort » - Trophées de l'Office Municipal des Sports - et Soirée des sportifs - Corrida de Thiais - Village montagnard - Loto Géant - Championnat d'Île-de-France de Karaté - Critérium Bernard Jeu (tennis de Table) - Randonnée nocturne de parc en parc - Internationaux de Gymnastique Rythmique - Soirée aquatonic - Thiais T'es sport comprenant notamment Sport'Thiais Vous Bien - À Vos Baskets - Open du Tennis Club Thiais Belle-Epine - Tournoi National de Badminton - Tournois de Football

# Aménagement et modernisation de nos infrastructures sportives

**Cette plus grande place accordée au sport s'est également accompagnée de l'aménagement de plusieurs de nos infrastructures, telles que l'installation d'agrs sportifs de plein air dans les parcs**, la construction d'un city stade à l'espace Grignon, l'installation d'une bulle de tennis Hélène Muller avec la mise en place d'un nouveau système d'éclairage, ainsi qu'une réfection des clôtures des terrains, la rénovation de la piste du stade Baudequin homologuée au niveau régional, et la création d'une cage de lancer de marteau.

Au stade Jack Baudequin, une réparation des assises de la tribune a été effectuée, accompagnée du déblaiement de deux des quatre courts de tennis inutilisés au-dessus de l'autoroute pour permettre le déroulement d'activités sportives de plein air.

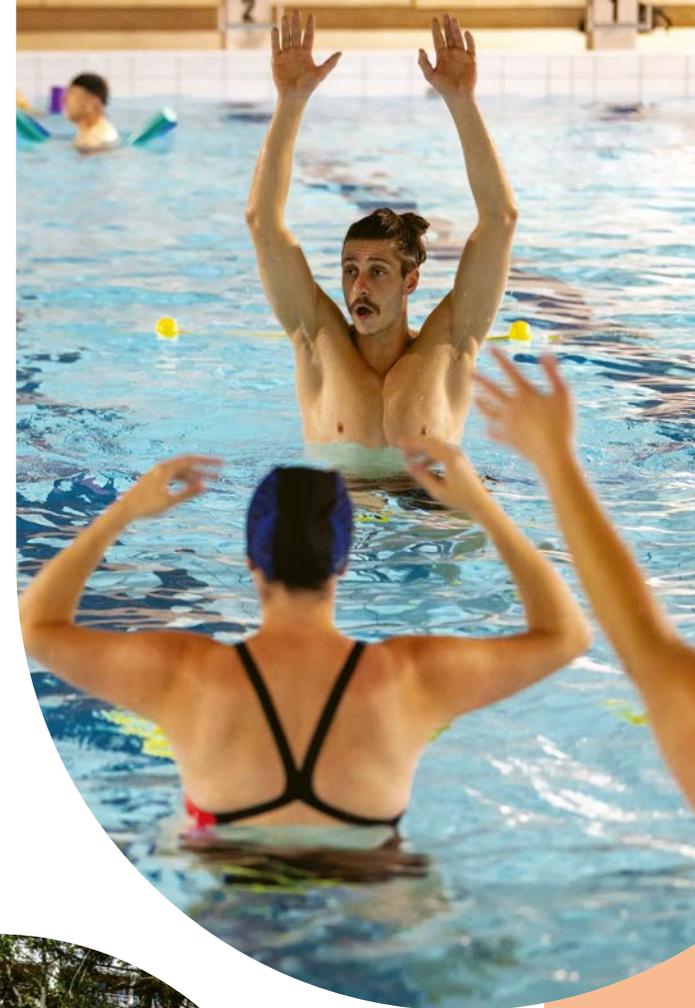
**Le Palais Omnisports De Thiais, inauguré il y a bientôt trente ans, a connu une rénovation d'ampleur**, comprenant notamment une restauration du sol de la salle centrale, ainsi que les tracés de badminton, le remplacement des douches vestiaires, le traitement de la ventilation, une réfection des tribunes et des vestiaires, l'accessibilité depuis le parking pour les personnes à mobilité réduite.

Entre le stade municipal Alain Mimoun et l'école maternelle des Tilleuls, s'est opérée une remise en état des abris utilisés par les joueurs de baseball et une réfection des bancs des vestiaires de football.

Les tatamis de la salle de motricité du gymnase Charles Péguy ont été remplacés. La piscine municipale, pour sa part, a connu une rénovation des joints de carrelage du bassin et un remplacement des cabines de vestiaires.

**50** pratiques sportives

**20** équipements sportifs





## Social

**En 2020, le CCAS a modifié les conditions d'accès au portage de repas à domicile en permettant à tous les seniors et personnes en situation de handicap de bénéficier de ce service à partir du premier confinement.**

Auparavant, le dispositif était réservé aux personnes sorties d'hospitalisation. 10 748 repas ont été livrés en 2020.

Concernant le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), le nombre de bénéficiaires s'est élevé à soixante-quatorze personnes. Par ailleurs, une assistante sociale a rejoint le CCAS pour étoffer le service tandis que, le 2 juillet 2020, a été adoptée la création de nouvelles aides pour mieux répondre aux besoins des administrés.

**En 2022, les bons alimentaires, valables dans une unique enseigne, ont été remplacés par des chèques-service,**

recevables dans différents commerces alimentaires de la commune afin de permettre aux Thiaisaisiens de réaliser leurs courses alimentaires et l'achat de produits d'hygiène dans des enseignes à bas coût et plus proches de leur lieu d'habitation.

Depuis 2021, le CCAS, en partenariat avec la Ville de Choisy-le-Roi et le service social départemental, a développé un réseau qui réunit quatre-vingt-deux professionnels du territoire, **travaillant sur la problématique des violences conjugales.** Le réseau a pour volonté et objectif de mutualiser les connaissances, sensibiliser et former les professionnels, pour améliorer la prise en charge et l'orientation des personnes victimes. Le CCAS a également mené plusieurs actions lors de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre.

# Favoriser la mobilité des seniors

**Le minicar permet toujours aux seniors thiaisens** d'accéder à divers commerces du centre-ville (banques, poste, cimetièrre), d'aller à la médiathèque ou de se rendre à leurs rendez-vous médicaux. Il connaît, depuis lors, un succès croissant, notamment en 2021 pour permettre aux personnes d'accéder au centre de vaccination d'Orly.

**Grâce au pôle loisirs seniors**, et avec l'accompagnement d'un agent du CCAS, 19 personnes ont participé au voyage à Madère en 2020, 31 ont participé au séjour en Corse en 2021, et 30 personnes ont pris part au voyage en Sardaigne en 2022.

**En plus du colis gourmand destiné aux Thiaisens** âgés de plus de soixante-cinq ans, le banquet des seniors à l'intention des Thiaisens de plus de soixante ans, a, de nouveau, une fois la pandémie passée, été organisé à l'approche des fêtes de fin d'année. Il en est de même pour la traditionnelle galette des rois partagée en début d'année.

Parallèlement, grâce aux efforts déployés par Caroline Ossard, Adjointe chargée des affaires sociales, **Thiais Récréation continue de proposer** différentes visites guidées de musées ou d'expositions, des voyages ou diverses activités parmi lesquelles les après-midis dansants. C'est un service complet qui est proposé, de la réservation jusqu'au transport.



# GESTION DE LA CITÉ

## La sécurité, la tranquillité publique

Il y a treize ans que, dans le cadre du Partenariat Public Privé, notre ville a développé **un système de vidéoprotection**. Ce centre de Supervision Urbaine, auquel est reliée la centaine de caméras qui couvre Thiais, fonctionne 24 heures sur 24 et tous les jours de la semaine avec ses douze agents répartis par équipes. **Depuis 2020, une quinzaine de caméras de vidéoprotection supplémentaire a complété le dispositif**. À cela s'ajoute **l'action efficace de la Police municipale, et notamment des patrouilles qu'elle effectue** aux quatre coins de Thiais vingt-deux heures sur vingt-quatre.

**Chaque trimestre, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) se réunit en séance plénière à l'hôtel de ville de Thiais**. Regroupant tous les acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance, tels que les services sociaux, les bailleurs, l'Éducation nationale, les organismes de transport, les polices municipale et nationale, **ce CLSPD joue un rôle majeur afin d'agir le plus en amont possible**. Il intervient aussi bien dans la prévention de la délinquance des mineurs qu'en faveur d'actions relatives à la citoyenneté et au respect de l'autre, dans l'accompagnement des personnes vulnérables, l'aide aux victimes, la tranquillité publique et l'implication de la population, mais aussi et surtout dans le suivi des situations individuelles et les violences intrafamiliales.

**C'est notamment grâce à ces dispositifs cumulés qu'à Thiais les actes de délinquance ont baissé de plus de 50 % en l'espace de dix ans.**



# Les finances communales

L'équipe municipale a souhaité que les taux de la fiscalité locale restent bas, très inférieurs à la moyenne nationale, et qu'ils continuent de figurer ainsi parmi les plus faibles du Val-de-Marne. **Le taux communal pour le foncier bâti demeure le deuxième taux le plus bas du Val-de-Marne.**

En 2023, la Chambre Régionale des Comptes a rendu un rapport relatif à la gestion municipale de Thiais pour les exercices 2017 et suivants dans lequel il est mentionné *une tenue des comptes satisfaisante et une situation financière en amélioration depuis 2019.* **Plusieurs médias ont également souligné la bonne santé financière de la ville.**

**La Ville maîtrise sa dette et continue de faire baisser son montant** en empruntant moins qu'elle ne rembourse. L'encours de la dette reste ainsi dans la moyenne des villes de même strate démographique.

Grâce à une masse salariale contenue par différents efforts de gestion, **les dépenses de personnel municipal se situent à un taux très inférieur à la moyenne des communes de même strate.** C'est cet excédent dans le budget de fonctionnement qui permet d'autofinancer une partie des dépenses d'investissement. Depuis trois ans, la Ville poursuit ses engagements pluriannuels **afin d'investir pour l'avenir, de préserver le pouvoir d'achat des Thiaisien et d'entretenir les équipements pour améliorer la vie de chacun.**

**Cette gestion des finances communales se révèle d'autant plus efficace et rigoureuse que, parallèlement, les dotations de l'Etat sont en baisse constante depuis dix ans !**



## LesEchos

Par Marie Delumeau

Publié le 18 avr. 2023 à 18:30 | Mis à jour le 18 avr. 2023 à 18:43

Alors que sa capacité de désendettement se situait auparavant au-dessus du seuil d'alerte, la commune de Thiais (Val-de-Marne) a pu redresser la barre. La ville de près de 31.000 habitants est ainsi passée d'un ratio de désendettement de 13,7 ans en 2017 à 6,2 ans en 2021. C'est ce que note la Chambre régionale des comptes (CRC) d'Île-de-France dans un rapport sur les finances de la commune paru fin mars.

< extrait du site "les Échos" du 18 avril 2023

# L'action économique, emploi

À l'issue de la mobilisation de l'exécutif municipal pour assurer une offre similaire et attendue par les Thiaisais, la Ville a fait usage de son droit de préemption lors de la vente du local commercial de l'ancien point presse situé place du Marché avant de le proposer à la location. C'est ainsi que depuis le mois d'août 2020, la librairie Brossard y a ouvert ses portes.

Dans les projets architecturaux qui lui sont soumis, la municipalité, dont Pierre Ségura, Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'action économique, a également privilégié les constructions avec la présence de commerces en pied d'immeuble.



## Le plan numérique

En septembre 2023 a été lancée l'application numérique *Ville de Thiais*. Une fois celle-ci téléchargée sur téléphone portable, il est possible de retrouver, notamment, toute l'actualité de la ville, de contacter facilement les services municipaux, de (re)découvrir Thiais grâce à une carte interactive et un parcours de balade patrimoniale, d'être informé instantanément d'une alerte météorologique, de la fermeture d'une rue en raison de travaux ou de permettre, prochainement, grâce à la géolocalisation, tout signalement aux services techniques d'un éventuel dysfonctionnement dans l'espace public.

**Le Schéma directeur numérique a d'ores et déjà permis d'améliorer, dans différents secteurs, les services rendus à la population.**

Au Centre Communal d'Action Sociale, le déploiement d'un nouveau module du logiciel métier permet de pouvoir saisir et de suivre la gestion des bons alimentaires en lien avec la situation des usagers. De même, les tablettes Wifi et le déploiement de bornes avec scanner et imprimantes mobiles **facilitent la réalisation de démarches administratives pour les usagers du CCAS non équipés en informatique.**

**Le système de réservation pour inscrire les enfants en accueils de loisirs**, nécessaire pour assurer la coordination, est dorénavant facilité. S'il est toujours possible d'accomplir cette démarche depuis l'hôtel de ville, elle **peut également s'effectuer sur l'espace citoyens depuis un ordinateur ou un téléphone mobile.**

Pour les demandes d'état civil, dont Guylaine Torcheux, Adjointe au Maire est en charge, la prise de rendez-vous peut aussi s'effectuer en ligne : il suffit de choisir le jour et l'heure en se connectant sur l'espace citoyens. **Après quoi, le guichet unique, à l'hôtel de ville, vous accueille pour enregistrer votre dossier.**



# L'équipement numérique des écoles

**Dans le cadre du schéma directeur numérique, la Ville a poursuivi l'équipement numérique des écoles et améliorer l'infrastructure des établissements par un réseau de qualité.** Cela a nécessité l'installation de bornes Wifi et du câblage pour la mise à disposition d'un accès sans fil au réseau internet dans les classes. La majorité des salles est désormais équipée de vidéoprojecteur.

**L'expérimentation numérique éducatif**, sous la conduite d'Alexandre Caussignac, Adjoint en charge des nouvelles technologies, **se veut une réponse aux attendus des programmes scolaires** afin d'initier les élèves à l'utilisation des supports, permettant de participer à l'éducation et à l'inclusion numérique et de garantir l'accès et un usage équilibré à chaque élève. **En 2020, l'école élémentaire Robert Schuman a opté pour l'acquisition de 16 Ipad.** L'objectif est de travailler sur ces supports pédagogiques afin d'utiliser une application éducative sur les mathématiques et d'aborder par ce biais les différentes notions des programmes scolaires.

**En 2022, les écoles élémentaires Saint-Exupéry et Charles Péguy sont devenus les sites pilotes pour un projet expérimental avec la dotation de chromebooks.** Les équipes éducatives ont très rapidement été conquises par cet outil numérique qui répond aux objectifs du projet, à savoir l'usage du numérique au service des apprentissages et de la construction des compétences et des connaissances, en fonction du niveau scolaire.

Depuis la rentrée 2023, les parents ont la possibilité de réserver le service de restauration scolaire depuis un téléphone mobile. Après avoir téléchargé l'application *App'Table*, ils peuvent prendre connaissance notamment des menus proposés à la cantine scolaire.

Dans un souci d'accompagner les jeunes thiaisens en répondant au mieux à leurs besoins, **le PIJ s'est doté d'un logiciel à la pointe de la technologie numérique permettant d'améliorer la prise de parole en public.** Solution novatrice mais néanmoins facile d'utilisation, le logiciel *PolymnIA* enregistre le jeune à l'aide d'une webcam. Sa gestuelle, le ton de sa voix et le contenu de son discours sont analysés en quelques minutes, le temps de fournir un diagnostic complet des points à améliorer. L'objectif visé est d'apporter aux jeunes de la ville un soutien supplémentaire dans leur vie scolaire, via les nouvelles technologies.



# VOS ÉLUS



**Richard  
Dell'Agnola**

**Maire de Thiais**  
Vice-Président de la  
Métropole du Grand Paris

## MAJORITÉ MUNICIPALE



**Dany  
Beucher**

**Adjoint au Maire**

- Affaires culturelles
- Jumelage
- Fêtes et cérémonies
- Académie des Arts
- Relations avec les associations

*Conseiller territorial EPT  
Grand-Orly Seine Bièvre  
Président du Syndicat  
de Thiais-Orly-Choisy  
pour la Halle des Sports*



**Virginie  
Leurin-Marcheix**

**Adjointe au Maire**

- Enfance-Enseignement
- Sorties scolaires
- Restauration scolaire
- EMP Arc-en-ciel, garderies,  
écoles élémentaires

Conseillère territoriale EPT  
Grand-Orly Seine Bièvre



**Sébastien  
Curlier-Andrade**

**Adjoint au Maire**

- Nouvelles mobilités
- Transports
- Voiries et réseaux divers
- Espaces verts
- Études générales et  
organisation dans les  
domaines précités



**Chantal  
Germain**

**Adjointe au Maire**

- Vie associative
- Petite enfance (crèches  
collectives, crèche familiale,  
haltes garderies, relais  
d'assistantes maternelles)
- Jeunesse (accueil de loisirs  
sans hébergement, centres  
de loisirs)

Vice-présidente de la Caisse  
des écoles

Administratrice de  
l'Association Prévention, soins  
et insertion (APSI)

## Les conseillers délégués



**Christian  
Le Bot**

Affaires militaires  
et anciens combattants



**Alain  
Colbeau**

Logement  
Marché aux comestibles



**Frédéric  
Dumont**

Jeunesse (activités jeunes et adolescents, emploi et formation,  
Point Information Jeunesse, Carte Jeune)



**Nicolas Tryzna**

**Adjoint au Maire**

- Transition écologique
- Jeunesse (ados, jeunes adultes)
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

*Vice-président du Conseil Départemental du Val-de-Marne chargé de la délégation "Collèges, jeunesse, réussite éducative, restauration scolaire, enseignement supérieur et recherche"*



**Guylaine Torcheux**

**Adjointe au Maire**

- État civil
- Élections



**Alexandre Caussignac**

**Adjoint au Maire**

- Nouvelles technologies de l'information et de la communication



**Caroline Ossard**

**Adjointe au Maire**

- Affaires financières (budget, comptabilité)
- Affaires sociales
- Thiais Récréation



**Pierre Ségura**

**Adjoint au Maire**

- Urbanisme (Plan Local d'Urbanisme, autorisation d'occupation et d'utilisation des sols, zones d'aménagement concerté, installations classées, droit de préemption urbain, certificats et renseignements d'urbanisme)
- Action économique
- Emploi
- Formation

*Conseiller territorial EPT Grand-Orly Seine Bièvre*



**Katarzyna Hamada-Larkey**

**Adjointe au Maire**

- Patrimoine communal
- Environnement
- Nuisances
- Bien-être animal

## Les conseillers municipaux

- Thérèse Bocheux
- Sylvie Duteil
- Sylvie Dona-Labuthie
- Catherine Philippe
- Valérie Regard
- Aziza Ziti
- Louise Haddad
- Graziella Pacreau-Vetillard
- Patrick Guillard
- Mounirou Daouda
- Hadi Boumoula
- Romain Greiner
- Anthony Germani
- Marine Richet
- Jean-Sébastien Letonnellier

## GROUPES MINORITAIRES

### Conseillers municipaux du groupe THIAIS POUR TOUS

Groupe de gauche et écologiste

- Jean Lony
- Patrick Robillard
- Véronique Cirefice
- Nadège Hillion

### Conseillers municipaux du groupe THIAIS C VOUS

- Franck Malherbe
- Olivier Bompard

# TRIBUNES

*En application de l'article 32 du règlement intérieur du conseil municipal approuvé le 28 mai 2020, et conformément à l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, chaque groupe constitué et déclaré a accès à un espace d'expression dans le bulletin d'informations municipales.*

*Conformément à la charte déontologique de fonctionnement stipulée dans ce même article 32, la direction de la publication de Thiais magazine se déclare non responsable du contenu des pages de la rubrique « Tribune libre », et rappelle que le contenu des textes est placé sous l'entière responsabilité de leur auteur dans le respect des dispositions des lois en vigueur et en particulier de celle du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse - chapitre 4 et 5 - et de la loi relative aux contraintes liées aux périodes électorales. Pour être édités, les textes (2 000 caractères maximum) doivent parvenir à la rédaction de Thiais Magazine 24 heures avant la mise sous presse - [contact@villethiais.fr](mailto:contact@villethiais.fr) / Thiais magazine - Hôtel de ville - BP.141 - 94321 Thiais cedex.*

La situation au Moyen-Orient exacerbe les poussées racistes et xénophobes y compris en France où la population, historiquement pluriethnique et multiculturelle, a appris à vivre autour de valeurs communes malgré des traditions parfois très différentes.

La population Thiaisienne aussi est très métissée et nous devons tout faire pour préserver cette harmonie en dépit des tentatives des forces de droite et d'extrême-droite pour opposer les uns aux autres.

Surtout à l'approche des fêtes de fin d'année où nous devons accorder une attention particulière à nos aînés et aux plus faibles d'entre nous dans un esprit de respect, de tolérance et de solidarité.

Dans ce contexte, n'oublions pas de saluer la mémoire des enseignants lâchement assassinés.

Les difficultés locales portent surtout sur les moyens pour l'école, les équipements publics, et l'accès au logement social alors que la surabondance de constructions privées risque d'asphyxier à terme le réseau de circulation de la ville ainsi que les classes d'école.

L'inflation continue de miner le pouvoir d'achat d'un certain nombre de thiaisien. Sur ce point, outre l'action limitée du CCAS, on peut déplorer l'inefficacité du gouvernement sur l'encadrement des marges d'entreprises du CAC 40 ou sur l'indexation des salaires sur l'inflation, ce qui permettrait d'améliorer les conditions de vie de nombreux français à commencer par les 15% de pauvres qui vivent dans notre pays.

**15% c'est aussi le taux de pauvreté à Thiais** selon le dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes. Nous ne pouvons pas l'ignorer car Thiais doit être agréable à vivre pour tous les Thiaisien ! C'est d'ailleurs le nom de notre groupe au conseil municipal !

Un dernier mot relatif à l'enquête publique en cours jusqu'au 22 décembre sur la modification du PLU pour le projet «Parcs en scène» dans la zone Sénia. Devant le peu d'explications de la municipalité et l'absence de réunions publiques, vos élus Thiais pour Tous suivent de près cette procédure complexe et sont à votre disposition pour échanger comme nous l'avons fait d'ailleurs le 2 octobre dernier lors d'un café débat qui a regroupé beaucoup de thiaisien.

En dépit des événements dramatiques que nous avons rappelés, **nous souhaitons à tous les Thiaisien et Thiaisienne de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne année 2024 dans un esprit de paix et de solidarité.**

**Patrick Robillard**  
pour le Groupe des élu.e.s de Thiais pour tous

Chères Thiaisiennes, chers Thiaisien,

Alors que l'année 2023 touche à sa fin, c'est le moment propice pour faire un bilan de ces douze derniers mois.

C'est avec une profonde tristesse que nous revenons sur les événements qui ont marqué notre commune en juillet 2023. **Les émeutes qui ont secoué nos rues** ont laissé des cicatrices tant physiques que morales. Cet épisode difficile a mis à l'épreuve notre communauté, mais il est essentiel de regarder vers l'avenir avec résilience et détermination.

Nous regrettons que notre municipalité n'écoute pas plus ses citoyens en mettant notamment des référents Maires-adjoints dans chaque quartier, comme nous l'avons proposé. Elle devrait **favoriser la communication et l'écoute**.

Dans plusieurs quartiers de notre ville, **il est difficile de stationner**. Il faudra en 2024, travailler sur ce sujet afin de trouver des solutions comme la multiplication des zones limitées et le respect de celles-ci. Nous avons à plusieurs endroits dans Thiais des stations de recharge électriques pour les voitures. Malheureusement ces emplacements sont pris souvent par des voitures thermiques !

Nous souhaitons que **le drapeau européen pavoise au côté du drapeau français** sur le fronton de notre hôtel de ville. En effet en mai 2023, les députés français ont voté une proposition de loi visant à rendre obligatoire ce pavoisement. Dans les faits le drapeau européen flotte déjà sur le fronton d'un grand nombre de villes de notre département.

Notre groupe se doit d'être une **force de proposition** moderne et constructive et nous sommes à votre écoute.

Nous vous adressons, nos vœux les plus chaleureux pour l'année à venir. Que 2024 soit synonyme de solidarité, de prospérité et d'épanouissement pour chacun d'entre vous. Ensemble, continuons à construire un avenir commun empreint de valeurs qui nous rassemblent.

**Meilleurs vœux pour l'année 2024 !**

Groupe Thiais C Vous  
Franck Malherbe (franckmalherbe@free.fr)  
Olivier Bompard (udithiais@gmail.com)

1 582 caractères

## **La sécurité, première des libertés**

Un peu plus de trois années se sont écoulées depuis le succès de notre liste « Ensemble pour Thiais ».

Malgré un contexte économique incertain, nous sommes fiers du chemin parcouru depuis les élections municipales de 2020.

**Fidèles à nos engagements de campagne et à la feuille de route que nous nous sommes fixés**, nous avons œuvré et continuons d'œuvrer à **la réussite de notre ville, à son embellissement et à son attractivité**.

Dans le climat anxigène généré par l'actualité nationale et internationale, la sécurité demeure la première des libertés à laquelle chacun a droit. En la matière, nous ne pouvons que nous réjouir **qu'en l'espace de dix ans, les actes de délinquance aient reculé de plus de 50 % dans notre commune**.

Ce résultat est la conjonction d'un travail mené sur trois fronts. En premier lieu, **l'action efficace de notre Police municipale** et des patrouilles qu'elle effectue aux quatre coins de Thiais vingt-deux heures sur vingt-quatre. D'autre part, **l'extension de notre dispositif de vidéoprotection**. Le centre de Supervision Urbaine, auquel sont reliées les 115 caméras qui couvrent Thiais, fonctionne 24 heures sur 24 et tous les jours de la semaine avec ses douze fonctionnaires répartis en trois équipes. Enfin, **le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**, qui regroupe tous les acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité et de prévention de la délinquance, tels que les services sociaux, les bailleurs, les chefs d'établissements, les organismes de transport, les polices municipale et nationale, la Préfecture, l'institution judiciaire, joue un rôle majeur pour **prendre les problèmes à la racine et agir en amont**.

Notre action, dont nous dressons le bilan de mi-mandat, s'est toujours accompagnée de notre souci constant de conserver l'harmonie de notre ville pour que son développement ne s'opère pas au détriment de son équilibre démographique et de sa cohésion urbaine.

**C'est pourquoi, nous ne ménagerons jamais nos efforts pour que Thiais demeure une ville où il fait bon vivre.**

Le groupe majoritaire  
« Ensemble pour Thiais »

1 758 caractères

